



L'ANCRE ET LE PAPANGUE

LA REVUE DE L'AMICALE DES ANCIENS DU 2



N° 12

1^{ER} SEMESTRE 2019



ÉDITO	1
LE MOT DU PRÉSIDENT	2
MOT DU CHEF DE CORPS	3
REMERCIEMENTS ABNER	4
LA MÉDAILLE MILITAIRE	5
TÉMOIGNAGE D'ANCIEN	6-7
ENSOA	8
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	9-12
PROMOTION ENSOA	13
DÉLÉGATION ÎLE DE LA RÉUNION	14-17
BULLETIN D'ADHÉSION 2019	18
IN MEMORIAM	19
FAYA LARGEAU	20
PARMI LES LIVRES	21
INAUGURATION HMONGS	22



L'ANCRE ET LE PAPANGUE N° 12 - 1^{er} semestre 2019

Le bulletin de l'Amicale des Anciens du 2^e RPIMA
Association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
enregistrée à la sous-préfecture de Saint-Pierre sous le n° W9R2003897

Caserne chef de bataillon Dupuis – BP 386 – Pierrefonds
97457 SAINT-PIERRE CEDEX
La Réunion

Tél : 06 93 13 82 56

Courriel : ancre.papangue.redaction@gmail.com

Secrétariat : secretaire.national.nepassubir@gmail.com

Site internet : <http://www.nepassubir-amicale.fr>

Facebook :

<https://www.facebook.com/Les-Anciens-du-2e-RPIMA-311568218965291/>

Boutique en ligne :

<https://shop.spreadshirt.fr/boutiqueamicaleanciensdu2rpima?noCache=true>

IMPRESSION ET DIFFUSION

Mic Imprim'
800 Avenue du Château de Jouques,
13420 Gémenos

RÉDACTION

Directeur de publication : Général (2S) Jean-Constant Brantschen

Comité de rédaction :

Général (2S) Jean-Constant Brantschen, LCL @ Jean-Luc Roeder,
LCL @ Georges Bartoli, LTN (h) Michel Barjolin, MAJ @ Serge Janson,
M. Paul Cheyrouze, M. Yvon Pinardon, M. Paul Villatoux, M. Jean-René Didier
M. Pierre Cournac, Mme Fernande Bassire, M. Jean-Louis Tirano,

Responsable de la mise en forme du contenu éditorial : M. Paul Villatoux

MAQUETTE ET MISE EN PAGE : Walter Janson

LÉGENDE DE LA PHOTO DE COUVERTURE :

PARACHUTISTES DU 2^e RPIMA LORS DE L'OPÉRATION AZALÉE EN OCTOBRE 1995.

AVERTISSEMENT

Les points de vue et opinions exprimés dans ce bulletin sont ceux des auteurs signataires et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Association qui ne procède à aucune forme de censure mais s'attache à observer scrupuleusement une stricte neutralité politique et religieuse tout en autorisant tous ses membres, à titre strictement individuel, de s'engager où bon leur semble.



GÉNÉRAL THÉODOLY LANNES MICHEL

Bio express :

- Né en 1939 à Bayonne. Marié 3 enfants.
- Saint Cyr de 1958 à 1960 ; Promotion Maréchal Bugeaud.
- Lieutenant chef de section 1960 à 1965 en commando de chasse en Algérie puis au 7^e RPIMa au Sénégal.
- Instructeur parachutiste de 1965 à 1970, à l'ETAP puis au Laos.
- Capitaine, commandant d'escadron au 13^e RDP de 1970 à 1974.
- Chef du BOI 2^e RPIMa à la Réunion de 1974 à 1977.
- Commandant, stagiaire à L'Ecole de guerre, breveté en 1981.
- Lt-colonel, Chef du Bureau opérations du Groupement Aéroporté de 1981 à 1985. Opex aux EFAO en RCA, FMSB à Beyrouth.
- Colonel chef de corps 8^e RPIMa de 1985 à 1987. Opex en Nouvelle Calédonie.
- Chef d'Etat Major Interarmées FAZSOI à La Réunion de 1987 à 1989.
- Chef Bureau Renseignement 1^{ère} Armée de 1989 à 1993. Commandant des éléments Français de la Mission Européenne en Ex Yougoslavie.
- Général Premier commandant de la Brigade Renseignement de 1993 à 1995.
- Adjoint opérations/mobilisation. 4^e RM à Bordeaux.
- Placé en 2^e section en 1996.
- Président de l'Union Nationale des Parachutistes de 1999 à 2004.
- Moniteur parachutiste, chuteur opérationnel ; 1500 sauts.
- Commandeur LH ; 3 citations division ; médaille aéronautique.



PÈRE NOËL DANS LE CIRQUE DE MAFATE

Le 25 décembre 1974, à la porte d'un hélicoptère H 34 du PA Clemenceau, je scrute le petit replat perdu dans l'immensité du cirque volcanique de Mafate, qui doit servir de DZ au père Noël que je suis aujourd'hui. Chef du BOI du 2^e RPIMa, tout de rouge vêtu, escorté d'un dizaine de chuteurs militaires et civils, je dois délivrer les cadeaux traditionnels à une cinquantaine de gosses ébahis de voir le légendaire papa Noël venir à eux sous un parapluie tricolore .

C'est RFO qui, profitant de la présence du « CLEM », a monté cette opération sympa dans un endroit de l'île totalement à l'écart de la civilisation. Sur cet îlet perché au dessus d'un à pic de 1000 m, 150 personnes se sont rassemblées pour la fête autour d'une chapelle dans laquelle sera tout à l'heure célébrée la messe de Noël. Ils n'ont jamais vu de parachutistes, de cameramen TV, ni d'hélico aussi gros .

Après un saut «pointu» mais sans histoire, la distribution des cadeaux, et l'absorption de quelques p'tits coups d'sec, le temps du retour est venu et alors que la messe vient de commencer nous embarquons euphoriques dans l'hélico stationné à quelque distance . Quelques instants après le décollage, il perd sa puissance et retombe, heurtant un rocher de son rotor de queue qui vole en éclat. Dans un réflexe salvateur et dans un bruit d'enfer, le pilote plaque brutalement la machine au sol avant d'avoir franchi le bord du ravin. Tout le monde en giclé comme des diables d'une boîte. Heureuse surprise, contrairement à l'habitude l'hélicoptère n'a pas pris feu, des morceaux de pale ont volé jusqu'aux paroissiens sans blesser personne. L'appareil est détruit mais il n'y a aucun blessé.

Merci St Michel

LE RADEAU DU SERGENT (ÎLE JUAN DE NOVA)

En 1975, chef du BOI du 2^e RPIMa, je suis en charge des « île éparses ».

Situées dans le canal du Mozambique, les 3 îles d'Europa, Juan de Nova et Glorieuses revendiquées depuis 1974 par le gouvernement Malgache sont depuis lors tenues par des groupes de combat qui doivent « se faire tuer sur place » en cas de débarquement. Fermez le ban.

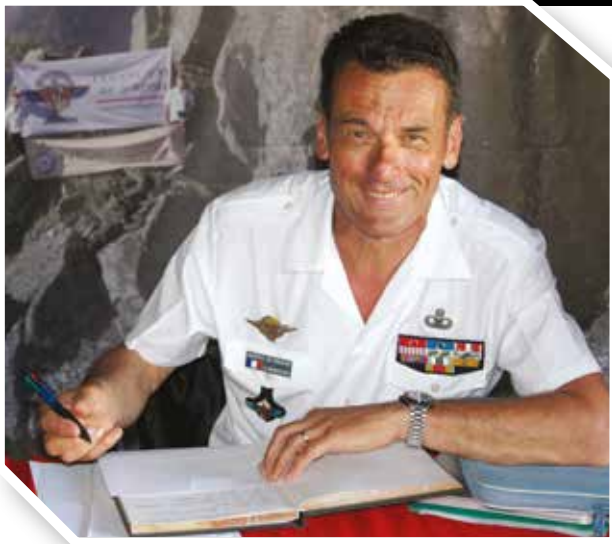
Pendant les deux mois de la mission une liaison radio C9 biquotidienne est le seul lien du chef de groupe avec la hiérarchie. Un vrai bonheur pour ce sous officier.

Un soir, le message reçu n'a pas la texture réglementaire : « Le sergent est parti avec X. Sur un radeau. Ils ne sont pas revenus. Il fait nuit. ». Après vérification de l'authenticité du message l'opération récupération est lancée par un Transall décollant de Mayotte dès le lendemain à l'aube. Au bout de longues heures, le radeau est enfin repéré, les deux hommes à bord et vivants. Après le largage d'une chaîne survie et le déroutement d'un pétrolier de 300 000 tonnes, l'Olympic Bond..., nos gaillards sont débarqués en Afrique du Sud d'où il faut encore les rapatrier. La facture est salée mais la vie humaine n'a pas de prix.

Féru de livres d'aventures, et soucieux d'occuper ses hommes, notre Sergent avait construit un radeau avec des fûts d'essence et des troncs d'arbre, et avait bien sûr, tenu à l'essayer dans le lagon. Mais, navigateur peu expérimenté, il n'avait pu revenir à la côte contre le vent et avait diparu vers l'ouest poussé par les alizés.

Après une nuit glaciale en maillot de bain passée à chanter pour ne pas s'endormir, nos deux lascars avaient été très vite survolés par le transall dont l'équipage avait fait une très bonne étude de navigation, mais qui ne les voyait pas.

Impressionné par la qualité du radeau et par la résistance des naufragés, le commandant du pétrolier qui imaginait bien que la plaisanterie ne serait que modérément appréciée par la hiérarchie, avait tenu à donner un témoignage écrit à notre sous officier. Celui-ci écopa bien entendu de 30 jours d'arrêts mais reçut une lettre de félicitation du Général.



CHERS AMIS, CHERS ANCIENS

Je tiens tout d'abord à vous présenter mes excuses et celles du comité de relecture car certains ont peut-être vu leur chèque de réabonnement leur revenir alors qu'ils l'avaient envoyé à l'adresse indiquée sur le bulletin d'adhésion (adresse non valide, erreur que nous n'avons pas vue). De ce fait, le constat de la baisse de trente pour cent des adhérents cette année doit donc être pris avec prudence. Mais la tendance est nette.

Je tenais ensuite à vous dire que vous pouvez, que nous pouvons légitimement être fiers de l'action de solidarité à laquelle l'Amicale a participé, collectivement et individuellement, au profit du fils d'un ancien EVAT du Régiment qui n'a pu poursuivre sa carrière militaire en raison des problèmes cardiaques de son enfant ! L'Entraide Para et la FNAOM, auxquelles nous sommes affiliés, l'UNP-R et le Régiment ont également contribué à ce succès.

Je vous invite à lire le courrier de remerciements touchant que le papa nous a adressé. Et je souhaite en notre nom à tous un vrai et bon rétablissement à Gabriel, après ces moments douloureux.

Certes, cette action nous ne l'avons pas conduite seuls, mais elle prouve, s'il en était besoin, qu'ensemble, nous pouvons faire plus et mieux, que nous sommes plus forts. Et c'est bien là l'essence d'une Amicale

Le colonel Brunet ne s'y est pas trompé et je le remercie de sa contribution pertinente à ce numéro, dans laquelle il souligne la portée et la symbolique de cette mobilisation. Je pense que vous apprécierez.

Vous trouverez, en cahier central, la convocation et l'ordre du jour de notre prochaine assemblée générale qui aura lieu à l'ENSOA le lendemain de la cérémonie de remise des galons de sergent aux élèves de la 321^e Promotion qui a choisi comme parrain le SCH Emmanuel Constantin de Magny, tué le 17 mai 1956 dans les Némentchas sous les plis du drapeau du 2^e RPC.

Nous étions 4 anciens qui avons eu l'honneur de participer à la cérémonie de baptême de cette promotion, les 19 et 20 mars, avec notre Drapeau, et je peux vous affirmer que ces jeunes ont la foi et sont prêts à donner leur vie pour notre Pays comme leur Parrain et bien d'autres. Nous étions fiers de représenter l'Amicale aux yeux de cette jeunesse.

Dans un autre ordre d'idée, mon appel réitéré à des candidatures aux différents postes du Conseil d'Administration n'a pas rencontré l'écho espéré. Mais comme il faut bien que notre Amicale continue, les membres sortants du CA (qui, comme moi, ont déjà fait 6 ans) ont accepté de repartir pour un tour dont je ne peux garantir qu'il durera les 3 ans statutaires. Cependant, aucun d'entre nous ne considère sa fonction comme une propriété inaliénable, loin de là, et toutes les bonnes volontés seront toujours les bienvenues sans attendre le terme de notre éventuel mandat.

En tout état de cause, 6 ans après sa création, il me semble que notre Amicale ne soit pas au mieux de sa forme et vraisemblablement pas sur le chemin de la consolidation, en particulier au plan du nombre d'adhérents. Il conviendra donc, dans un avenir proche, de se poser la question de sa pérennité et des modalités de celle-ci (transfert de la présidence au plus près du Régiment, regroupement avec une autre association ayant des racines et des objectifs similaires...) en gardant en tête qu'il s'agit bien de continuer aussi longtemps que possible à soutenir le « Grand 2 ».

Croyez bien que ce n'est pas de gaîté de cœur que j'évoque cette éventualité, mais il ne faut pas se voiler la face et, en vrais parachutistes, anticiper et faire face pour « Ne pas Subir ».

GÉNÉRAL (2S) JEAN-CONSTANT BRANTSCHEN





Le colonel Daniel Brunet.

Mes chers «Anciens» de l'AA2 et de l'UNP,

Fin 2018 et début 2019, un élan de solidarité a uni la communauté du 2^e RPIMA au sens large autour d'un projet inopiné.

Voici un bref rappel des faits.

Un ancien VDAT du 2^e RPIMA s'est trouvé en situation délicate, son fils Gabriel ayant besoin de soins médicaux particulièrement lourds et coûteux. La dernière opération d'une longue série était programmée à l'hôpital BEGIN à Paris en fin d'année et nécessitait une organisation logistique complexe permettant à toute la famille d'accompagner Gabriel pour mieux l'entourer.

Cette situation a été portée à la connaissance du régiment et de l'AA2 tout à fait fortuitement, grâce à l'intervention judicieuse d'une tierce personne, au courant de la situation de cette famille et consciente des leviers d'aide qui pourraient être actionnés.

En quelques minutes, les réseaux se sont reconnectés et bien que l'intéressé ne soit affilié ni à l'AA2 ni à l'UNP, un élan de solidarité s'est soulevé, chacun proposant son appui dans un domaine où il sentait qu'il pouvait être utile (logement sur Paris, accompagnement sur place, etc.) les autres alimentant la cagnotte mise en place sur les réseaux sociaux. Cet élan s'est prolongé au-delà de la date de

l'opération, si bien que même lorsque le séjour Parisien a dû être prolongé, tous sont restés mobilisés et ont tenu à apporter leur soutien à un retour de la famille à La Réunion dans les meilleures conditions.

Ces quelques lignes narratives ne visent pas à susciter de satisfecit. Nous étions tous dans notre rôle et chacun doit regarder au-delà de ce cas particulier pour se convaincre des conclusions suivantes :

1. Le réseau des «anciens» est à la fois réactif et efficace et occupe une position centrale au sein de la « famille militaire ». Disposant de ramifications profondes au sein de la société, il est successivement la sentinelle qui détecte les situations personnelles difficiles et la chaîne de points d'appui qui permet d'y faire face.

2. La générosité est une valeur qui croît en parallèle de l'expérience et du vécu, deux notions particulièrement développées chez les anciens.

3. L'exemplarité des «anciens» en matière de solidarité est une locomotive pour les plus jeunes et une source de motivation pour le régiment qui suit d'autant plus naturellement que la voie lui est tracée.

En synthèse, ce dont le 2^e RPIMA a été témoin à l'occasion de cet épisode difficile a positivement impressionné et marqué les esprits. La rotation du personnel au sein d'un régiment d'outre-mer ne favorise pas l'établissement d'un lien durable avec son amicale et les relations se cantonnent souvent aux échanges superficiels à l'occasion des cérémonies ou des différentes fêtes. Cet exemple prouve qu'il est possible d'aller au-delà et doit convaincre la jeune génération qu'il est dans l'intérêt du régiment de pouvoir s'adosser à une amicale solide, avec laquelle les liens doivent être renforcés et qu'il convient d'alimenter en effectifs.

Réciproquement, les «anciens» sortent de cette séquence avec une crédibilité consolidée qui doit les encourager à s'afficher avec fierté sur les rangs lors des cérémonies ou des repas de corps et aller plus naturellement et sans complexe au contact des jeunes. Tel est mon plus profond souhait pour 2019 et au-delà.

COLONEL DANIEL BRUNET



REMERCIEMENTS DE LA FAMILLE ABNER

Mon général, mes Colonels, mes chers Camarades, chers Amis,

Je voudrais, en toute simplicité, vous remercier pour tout ce que vous avez fait pour notre famille dans les épreuves que nous avons dû traverser. Et par la présente, je tenais à vous exprimer du fond du cœur mon sentiment de gratitude (ou devrais-je dire nos sentiments), et en toute humilité vous dire : Merci ...

Merci pour votre implication, vos attentions, votre engagement et votre suivi ... Merci pour tout ce soutien que notre famille n'aurait pu imaginer, dans une situation comme la nôtre.

Notre fils Gabriel a, depuis sa naissance, d'importants soucis de santé. Et dans le cadre d'une de ses nombreuses opérations chirurgicales, il y a 3 ans à la clinique de Nantes, les médecins découvrent, par chance ou circonstance, une malformation cardiaque : le syndrome du Cimeterre. Par la suite, il est régulièrement suivi par un professeur de l'hôpital Necker.

Et il y a quelques mois, l'équipe médicale décide qu'il est temps d'opérer Gabriel fin décembre 2018 sur l'hôpital Necker.

La nouvelle est accueillie avec crainte, et la préparation est dure et sans répit ; administrativement, la tâche est lourde. Par retex, les autres opérations chirurgicales de Gabriel nous ont appris à anticiper, et nous décidons alors de créer une cagnotte Leetchi.

En tant que père et ancien de l'institution militaire, je tente le tout pour le tout et partage au maximum cette cagnotte auprès de mes amis, famille et nombreux contacts.

Le résultat ne se fit pas attendre, mais la surprise fût de taille.

Quand mon ancien chef du B.O.I, à ce jour commandant d'un régiment de Paras, m'apporte son soutien et partage notre cagnotte au maximum (il se reconnaîtra, et ma famille et moi-même le remercions sincèrement de tout cœur), l'émotion est bel et bien présente.

Et par la suite, c'est mon ancien RH (au 2^e RPIMa) qui prend sur son temps personnel, et décide de partager et de s'impliquer dans notre combat pour nous soutenir. Il gère notamment la communication et la transmission de chaque nouvelle fraîche aux différentes institutions militaires et autres associations de même vocation (merci du fond du cœur).

Une fraternité militaire, un soutien sans faille qui nous aide à passer cette nouvelle épreuve, cette même fraternité qui a su faire mentir et taire toute rumeur qui remettait en doute et en question, la cohésion militaire à nos jours.

Le 03/01/2019, après une série de situations difficiles, Gabriel se fait enfin opérer...

Un mois d'attente et de report, un jour et demi d'hospitalisation pré-opératoire, près de 08h30 d'opération bien plus compliquée que prévue, 4 jours de réanimation et une semaine d'hospitalisation post-opératoire... Gabriel rentre enfin auprès de nous à notre appartement. Et maintenant il est de retour chez nous, à la Réunion !

Tout cela pour vous dire qu'avec tout le respect que je vous dois, ma famille et moi-même vous remercions tous du fond du cœur... Nous n'aurons jamais assez de mots pour remercier tous ceux qui ont été présents à nos côtés, à nous soutenir, à nous aider dans cette épreuve qui nous a marqué profondément.

Nous garderons en tête le souvenir des nombreux commentaires de soutien, les appels, les sourires que vous nous avez tous apporté alors que nous devions imaginer le pire.

Nous n'aurions jamais espéré autant de soutien moral et matériel et vous avez réussi à prouver une fois de plus que la fraternité d'armes est une valeur bien présente.

Ma famille et moi-même tenons à remercier de tout cœur l'Amicale des Anciens du 2^e RPIMa, l'Union Nationale des Parachutistes section Réunion, le 2^e RPIMa et son Amicale, l'Entraide Parachutiste, la FNAOM-ACTDM, ainsi que toutes les personnes ayant participé à la cagnotte et ainsi contribué à cette réussite.

Nous voudrions particulièrement remercier : le Général BRANTSCHEN, Le Colonel ALEXANDRE, Le Colonel BEAUCHET, Le Colonel DEBRAY, Le Colonel LAFARGUE, Monsieur Yves MILLET (UNP-R), Monsieur BELLINGER (UNP-R), Monsieur TIRANO (Ancien du 2^e RPIMa), les Militaires d'active et anciens militaires, les Civils de la défense, les Familles de militaires et j'en oublie peut-être... pour avoir été d'un soutien inégalable et sans faille.

**EMMANUEL, CARINE,
GABRIEL ET ALYSSA ABNER.**

EMMANUEL ABNER



Après une PMP effectuée en 2009 au 2^e RPIMa, Emmanuel Abner s'engage comme EVAT local en septembre 2010, dans ce même régiment, sous les ordres du Colonel LAFARGUE pendant deux ans, puis du Colonel ALEXANDRE pendant un an.

Il obtient son brevet militaire de parachutiste numéro 673 272 le 20 octobre 2010.

Affecté à la Compagnie de Commandement et de Logistique pendant une année, il effectue une mission sur EUROPA pendant un mois, puis est volontaire comme vigie incendie pour les feux de forêt, en collaboration avec la gendarmerie, au Maïdo en 2011.

Il est ensuite affecté à la Compagnie de Maintenance pendant deux ans, où il obtient le grade de Caporal et où il confirme son intention de partir en métropole pour suivre un cursus de futur sous-officier.

Ayant failli perdre son fils suite à une complication d'ordre médical, il quitte l'institution militaire en septembre 2013. Il peut reprendre un travail dans la vie civile en tant qu'inspecteur en contrôle non destructif, après deux ans de suivi et d'opérations de son fils Gabriel.

LA « DÉCORATION DES BRAVES »



La Médaille militaire est une décoration entre toutes prestigieuses, qui entend récompenser, à l'origine, les sous-officiers et soldats dont les noms auraient été cités à l'ordre de la nation et qui se seraient distingués dans l'exercice de leurs fonctions par des actes de courage. Au fil du temps, ses principes d'attribution ont été étendus à des mérites qui dépassent la simple valeur militaire.

Depuis sa création, en janvier 1852, à l'instar de toutes les autres grandes décorations, la Médaille militaire a été sujette à diverses transformations de plus ou moins grande importance, liées, pour certaines d'entre elles, à des bouleversements d'ordre politique. Comme la Légion d'honneur, la Médaille militaire a été modifiée à plusieurs reprises, d'abord et principalement en fonction de changements de régimes politiques majeurs ; ensuite, de façon à lui permettre de mieux correspondre à son époque.

GARDIEN DE L'EXCELLENCE NATIONALE

À l'instar des légionnaires, les médaillés militaires sont régis en fonction du code de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire, qui date de 1962. La grande chancellerie de la Légion d'honneur a en charge la gestion, l'administration et la discipline de cette décoration.

L'ensemble des règles qui régissent les modalités générales et particulières liées à la Médaille militaire se retrouvent dans le livre II du code de 1962. Celui-ci est divisé en plusieurs titres : le premier se rapporte aux conditions et modalités de conces-

sion de la Médaille militaire (articles R136 à R145) ; le deuxième est lié aux droits, honneurs et prérogatives (articles R146 à R156) ; le troisième à la discipline (articles R157 à R158) ; le quatrième à la concession de ladite médaille aux étrangers (article R159).

Une des particularités d'attribution de la Médaille militaire actuelle est que le ministre des Armées est autorisé par le grand maître, directement ou par voie de délégation, à la décerner, dans un délai d'un mois, à des militaires ou assimilés non officiers tués ou blessés alors qu'ils étaient en train d'accomplir leur devoir. Le décret du 9 novembre 1981, qui autorise cette procédure pour le moins exceptionnelle, prévoit que les décorations attribuées de cette façon seront régularisées par décret.

« VALEUR ET MÉRITE »

Au fil des décennies, la destination de la Médaille militaire, dans les mérites qu'elle entend récompenser, a très sensiblement évolué par rapport aux objectifs originaux : récompenser les sous-officiers, les caporaux, les brigadiers, ainsi que les soldats ou marins, dont les noms auraient été cités à l'ordre de la nation, ou qui auraient été blessés, ou encore se seraient signalés par un acte de courage, sans pour autant que la Légion d'honneur soit susceptible de leur être attribuée. En 1888 et en 1909, des décisions présidentielles prévoient de l'accorder à des officiers généraux, sous certaines conditions, et, depuis la Grande Guerre, des contingents spéciaux de médaillés viennent des mutilés de guerre.

D'autres sont recrutés parmi ceux qui ont fait acte de résistance au cours du second conflit mondial. Cette décoration continue d'être concédée aux sous-officiers ayant eu une longue carrière dans l'armée d'active, faite d'actes de courage et de citations obtenues sur des théâtres d'opérations extérieures ou encore aux réservistes et aux anciens combattants de 1939-1945, d'Indochine et d'Algérie.

PAUL VILLATOUX



SOUVENIRS DU VIETNAM DE 1947 À NOS JOURS ...

Eté 1947 : je viens d'avoir 7 ans et je débarque à Saïgon avec ma mère...

Nous venons d'effectuer une interminable traversée maritime de 40 jours au départ de Marseille, à bord du transport de troupe le « Sontay » qui a fait escale à Port Saïd, Djibouti, Pondichéry, Colombo Nous rejoignons mon père arrivé quelques mois plus tôt dans cette Indochine surnommée à l'époque " la perle de l'Empire ".



Vallée de Bac Son

Le changement est radical : chaleur étouffante, humidité, pluies diluviennes, foule grouillante dans les rues de la ville, jeunes femmes coiffées du chapeau conique circulant à vélo dans leurs belles robes traditionnelles Bao Dai. Les restaurants de rue et les marchandes ambulantes proposent de la nourriture et des fruits en abondance, il règne dans cette ville une atmosphère indéfinissable... Quel contraste après les 5 années d'occupation et de privations que nous venons de passer en région parisienne !

Je quitte le Vietnam en 1950, quelques souvenirs me reviennent encore en mémoire, en vrac : le cyclo pousse pour aller à l'école, la visite du magnifique temple d'Angkor Vat au Cambodge voisin, les tirs des viets à la nuit tombée dans les rizières proches de notre maison un peu isolée, les coassements des crapauds buffles, mes animaux (singe, perroquet vert, canard blanc) sans oublier les deux jeunes Bérêts Rouges (des Normands) du 2^e BCCP que mes parents recevaient lors de leurs brèves permissions... Je conserve pieusement leur insigne « à la



Marchandes de légumes et de fruits



La cathédrale de Saïgon

il faudra encore de longues années avant que le Pays ne retrouve cette « liberté » qui nous est si chère . La main mise de la Chine voisine, la grande sœur, la tutrice, bien que honnie, est considérable et la bonne parole de l'oncle Ho (Ho Chi Minh) le père de la Nation, est diffusée partout : à l'école maternelle, au collège, dans les restaurants, sur toutes les chaînes de télévisions, lors des réunions, le long des routes, en photo, en buste etc.. Il repose dans son mausolée, embaumé, comme Lénine à Moscou. Certains jeunes Vietnamiens (impertinents) l'appellent le « cadavre » ! la France est restée près de 100 ans en Indochine (de 1858 à 1954) mais il ne reste plus grand chose de cette présence hormis quelques beaux édifices bien entretenus à Saïgon et à Hanoï (cathédrales, poste style art déco, mairie, opéras, le palais du Gouverneur ... et le célèbre pont Doumer qui a résisté aux bombardements des Français et des Américains) ! L'ambassade de France est une bâtisse discrète parmi toutes les autres ambassades dans le quartier résidentiel de Hanoï. Les anciens « colonialistes » (à ne pas confondre avec les « impérialistes » Américains) ont-ils comme consigne de faire profil bas comme s'il fallait, tant d'années après, se repentir encore et toujours ?... Les jeunes ont tourné la page, la France fait partie intégrante de leur Histoire, ils sont accueillants, souriants, tournés vers l'avenir. On a d'ailleurs du mal à imaginer que leurs grands pères ont été des combattants aussi féroces !

A Hanoï je dispose d'un guide (plutôt un ami) francophone et francophile, **Tuan**. qui peut organiser des voyages à la carte à des prix compétitifs. Si certains lecteurs sont tentés par un voyage inoubliable ils peuvent le contacter de ma part :

petitdragon84@yahoo.fr

JEAN-CLAUDE LAFFORGUE

ADHERENT DE L'AMICALE



Gilbert ORHON à Dien Bien Phu

je cite « demander pardon à ses hommes de les avoir abandonnés le 7 Mai 1954. » ! Il était chef de section au 1^{er} BPC, tous ses paras étaient morts ou grièvement blessés, que pouvait il faire ? se suicider ? Il finira par effectuer la longue marche avec les autres prisonniers encore valides ... Lorsque nous nous sommes retrouvés tous les deux sur Eliane 4 je dois dire que l'émotion était à son comble, difficile de retenir ses larmes. Gilbert est décédé en 2013, le coeur apaisé, il a rejoint tous ses valeureux parachutistes.

Par la suite je suis retourné 4 fois au Vietnam : en 2012 et 2014 avec mon épouse, en 2016 et 2018, seul . A chaque séjour j'ai découvert de nouvelles facettes de ce Pays magnifique qui est resté (pour le moment) authentique. Bien sûr le parti communiste y est encore tout puissant mais les jeunes, qui ont accès à internet, se posent les bonnes questions : pourquoi n'y a-t-il plus que 5 pays communistes dans le monde : la Chine, le Laos, Cuba, la Corée du Nord... et le Vietnam ? les mentalités évoluent mais

vie à la mort », j'étais bien loin de me douter que 30 ans plus tard je servirai au Grand 2 à la Réunion. Tout cela est bien loin !

Je ne retrouverai le Vietnam que bien des années plus tard, en 2010, pour y accompagner mon ami le Colonel Gilbert Orhon, mon inoubliable chef de stage moniteur para en 1964, ancien de Diên Biên Phu, qui voulait

COLONEL (H) JEAN-CLAUDE LAFFORGUE

Entré en service en 1960 (Ecole Militaire d'Infanterie de Cherchell, en Algérie)

16 ans de service dans les TAP (Bayonne, 6^e RPIMA Algérie et Mont de Marsan, 3^e RPIMA Carcassonne, Officier TAP à Djibouti, 2^e RPIMA, EM 11^e DP),

11 ans dans l'ALAT puis 23^e RIMA Maisons-Laffitte, 3^e RSMA Cayenne.

Chevalier de la LH et de l'ONM

Membre du Bureau de la FNEP (Entraide Para) depuis 1997



L'ENSOA, LA MAISON MÈRE DES SOUS-OFFICIERS

Créée en 1963, l'Ecole Nationale des Sous-officiers d'Active (ENSOA) a formé à ce jour plus de 120 000 élèves. Depuis 2009, elle assure l'intégralité de la formation générale et de perfectionnement des sous-officiers de l'armée de Terre.

L'ECOLE NATIONALE DES SOUS-OFFICIERS D'ACTIVE DE 1963 À AUJOURD'HUI



Le général COMENSOA passe les élèves sous-officiers en revue

Forte de ses quatre bataillons d'élèves et de sa compagnie de perfectionnement, l'ENSOA poursuit avec détermination, volontarisme et enthousiasme la mission qui lui fut confiée il y a plus de 50 ans, au service de la France et de l'excellence de son armée de Terre.

Elle demeure, plus que jamais, une référence pour le corps des sous-officiers.

De nombreux Anciens du 2 ou issus de ce régiment ont donné leur nom à une promotion de cette école.

105^{ème} promotion 1983 : Sergent-Chef MOREL. Chevalier de la Légion d'Honneur, Médaille Militaire, Croix de guerre des TOE (4 citations), Croix de la Valeur Militaire, (1 citation).

126^{ème} promotion 1987 : Adjudant BAUDOUIN. Chevalier de la Légion d'Honneur, Médaille Militaire, Croix de guerre des TOE (6 citations), Croix de la Valeur Militaire (1 citation).

234^{ème} promotion 2005 : Adjudant-Chef GARCIA. Chevalier de la Légion d'Honneur, Médaille Militaire, Croix de guerre 39-45 (2 palmes, et 3 citations), Croix de guerre des TOE (1 citation), Croix de la Valeur Militaire (1 citation).

235^{ème} promotion 2005/2006 : Sergent BELLON. Chevalier de la Légion d'Honneur, Médaille Militaire, Croix de guerre 39-45 (1 palme), Croix de guerre des TOE (1 palme)

243^{ème} promotion 2006/2007 : Adjudant-chef COSSET. Médaille Militaire, Chevalier de l'Ordre National du Mérite, Croix de guerre des TOE (4 citations).

260^{ème} promotion 2009 : Adjudant CASSIEDE. Médaille Militaire, Croix de guerre 39-45 (1 citation), Croix de guerre des TOE (2 palmes et 2 étoiles de bronze), Croix de la Valeur Militaire (1 citation).

296^{ème} promotion 2014 : Adjudant-chef LANDLER. Officier de la Légion d'Honneur, Médaille Militaire en 1956 pour faits de guerre, Croix de guerre des TOE (1 palme et 2 citations), Croix de la Valeur Militaire (1 palme et 1 citation).

306^{ème} promotion 2015 : Sergent-Chef ROLLAND. Chevalier de la Légion d'Honneur, Médaille Militaire, Croix de guerre des Théâtres d'opérations extérieures avec une palme, une étoile de vermeil et une étoile d'argent Croix de la Valeur militaire avec une palme Médaille coloniale avec agrafe « EXTRÊME-ORIENT » Médaille commémorative de la campagne d'Indochine Médaille commémorative Afrique du Nord avec agrafe « ALGÉRIE » Croix de la Vaillance vietnamienne avec palme.

331^{ème} promotion 2018/2019 : Sergent-Chef CONSTANTIN de MAGNY. Médaille Militaire (à titre posthume), Croix de guerre des TOE avec 1 étoile vermeil e 2 d'argent, Croix de la valeur Militaire avec 1 palme, Médaille commémorative de la campagne d'Indochine, 4 citations (1 à l'ordre du Bataillon, 2 à l'ordre de la Division, 1 à l'ordre de l'Armée)

ORGANISATION

Le jeudi 4 juillet 2019, les élèves de la 331^e promotion de l'ENSOA nouvellement baptisée « SCH Emmanuel Constantin de Magny » (voir article) recevront leur galon de sergent.

L'Amicale des Anciens du 2^e RPIMa sera à leurs côtés en ce moment solennel, et nous profiterons des facilités mises à disposition par l'Ecole pour tenir notre AG 2019 le vendredi 5 juillet de 10:00 à midi.

En fin d'année 2018, un sondage a été réalisé pour estimer le nombre potentiel de participants, qui s'élevait à une quarantaine.

Vous trouverez dans ce cahier central, outre l'organisation générale de cette activité et les modalités pratiques et financières de celle-ci, l'ordre du jour, un bulletin de participation et un formulaire de procuration. **Même si vous avez répondu positivement au sondage**, il vous est demandé de remplir le questionnaire joint et de le renvoyer à notre secrétaire accompagné d'un chèque du montant de votre participation **avant le 1^{er} juin terme de rigueur** afin de permettre à l'organisateur d'informer l'Ecole et le prestataire alimentation de notre participation.

Afin de faciliter l'accès à l'Ecole, un certain nombre de renseignements administratifs doivent être remplis.

Compte tenu de la difficulté à trouver des hôtels sur Saint Maixent à cette date, chacun devra organiser son hébergement (hôtels à La Crèche, à 15 kms de l'Ecole, AirBNB...). Pour des raisons de coordination, il serait bon que nous sachions où logent les uns et les autres. Enfin, il est rappelé que, pour pouvoir voter, il faut être à jour de ses cotisations (2018 et 2019). Il sera encore temps de le faire juste avant l'AG.

DÉROULEMENT :

LE JEUDI 4 JUILLET

- **vers 15:00** : arrivée souhaitée à l'Ecole. Pour faciliter le contrôle, un certain nombre de renseignements seront requis dans le formulaire de réponse.

Le commandant de promotion souhaite que certains Anciens remettent leur galon de sergent aux ESOA n'ayant pas de parrain. La condition pour cela est d'être sous-officier ou officier.

- **16:30** : répétition de la cérémonie sur la place d'Armes.
- **18:00** : début de la cérémonie.
- **A l'issue** : déplacement vers le quartier Marchand où nous serons invités à un buffet par la Promotion. De façon à ne pas grever la caisse de la promotion, une participation de 5 € par personne sera demandée (voir point financier), l'Amicale contribuant elle aussi à hauteur de 5 € par participant.

LE VENDREDI 5 JUILLET

- **09:15** : arrivée sur le lieu de l'AG pour les participants et les conjoints (ce lieu sera précisé la veille au moment de la cérémonie). Un café sera servi avant l'AG. Les conjoints pourront ensuite partir visiter la ville (visite libre).

- **10:00** : Début de l'AG (voir l'ordre du jour joint). Si l'équipement de la salle qui nous sera prêtée le permet, nous établirons une liaison Skype avec la Réunion.

- **A l'issue, vers 12:00** : déplacement à pied vers l'amphithéâtre où le repas sera servi en salle Verdun (apéritif debout, entrées sur table, plat principal, dessert et café en formule buffet). Prix de l'ensemble de la prestation repas 30 €.

L'AG se terminera à l'issue de ce repas, toutefois une visite (gratuite) du musée du Sous-officier au quartier Marchand sera possible pour ceux qui le souhaitent de 15:00 à 17:00.

Pour tous ceux qui ne participeront pas, une procuration à remplir est jointe à ce cahier.

La tenue souhaitée est celle de l'Amicale (blazer ou chemisette blanche selon la météo). Pour ceux qui n'en disposent pas, tenue civile correcte (veste pour ceux qui remettront un galon).

Le covoiturage est vivement recommandé (voir fiche d'inscription).





- 1 - IN MEMORIAM
- 2 - MOT D'ACCUEIL DU COMENSOA
- 3 - RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT – APPROBATION
- 4 - ACTIVITÉS 2018
- 5 - RAPPORT FINANCIER – QUITUS
- 6 - ELECTION DES MEMBRES DU CA :

Faute de candidatures, l'équipe actuellement en place se représente pour un 3^e mandat d'une durée (statutaire) théorique de 3 ans. Cette durée pourra être réduite si, dans les années à venir, de nouveaux candidats se manifestaient.

Il faut souligner que, avec le décès de Claude LE GAILLON, il manquera un membre au CA si aucune candidature nouvelle n'est exprimée.

Candidatures :

Président : Jean BRANTSCHEN,
1^{er} VP : Jean-Louis TIRANO,
2^e VP : Paul CHEYROUZE,
4^e VP : Jean-Luc ROEDER,
Trésorier : Dany LAURET,
Secrétaire nationale : Fernande BASSIRE,
Chancelier : Serge JANSON,
Référént H&T : Paul VILLATOUX
Conservateur : Pierre CURNAC
Secrétaire adjoint : Antoine DONATI

Il est rappelé que les délégués régionaux ne sont pas élus mais désignés par le CA.

- 7 - POINT FINANCIER 2019
- 8 - ACTIVITÉS 2019 ET 2020 DONT AG
- 9 - BUDGET PRÉVISIONNEL 2020
- 10 - QUESTIONS DIVERSES

NB : Les questions qui parviendront à notre secrétaire avant le 1^{er} juin pourront être inscrites à l'ODJ et soumises au vote le cas échéant. Celles qui parviendront après seront seulement étudiées.



BULLETIN DE RÉPONSE



Renseignements à renvoyer à notre secrétaire

Mme Fernande BASSIRE, 110 rue Alexandre Sery - PK 17 97430 Le TAMPON (La Réunion)

avant le 1^{er} juin accompagné d'un chèque du montant correspondant à la participation retenue.

M, Mme (nom, prénom) accompagné de

Date et lieu de naissance Date et lieu de naissance

PP ou CIN N° PP ou CIN N°

Arrivera (ront) le

Avec un véhicule de Marque/Type Immatriculation

Je dispose de - Je souhaite trouver place(s) dans mon/un véhicule au départ de :

Participera (ront) à la cérémonie de remise de galons OUI NON

Souhaite remettre un galon (officier ou sous-officier seulement) OUI NON

Participera (ront) au Buffet offert par la Promotion OUI NON

Nombre de personnes (X 5€) :

Participera (ront) à l'AG OUI NON

Participera (ront) au déjeuner du 5/07 OUI NON

Nombre de personnes (X 30€) :

Participera (ront) à la visite du musée OUI NON

Joint un chèque de € (35x) libellé à l'ordre de « Amicale des Anciens du 2^e RPIMA »

Je serai logé à (adresse) :

Date Signature :

Rayer la mention INUTILE



PROCURATION

A renvoyer avant le 1^{er} juin à notre secrétaire

Mme Fernande BASSIRE, 110 rue Alexandre Sery - PK 17 97430 Le TAMPON (La Réunion)

Je soussigné

donne procuration à M ou Mme

pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom

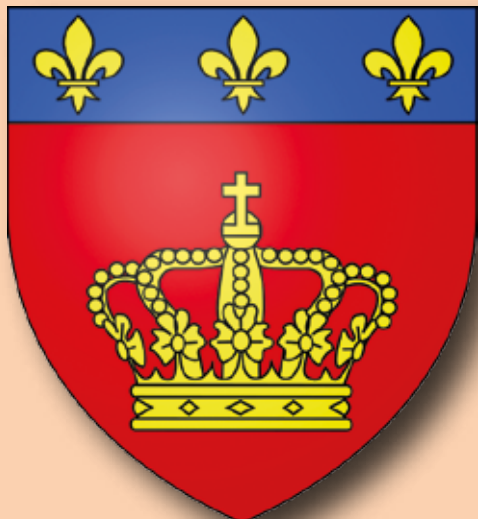
Date Signature :

S'assurer que le mandataire sera présent à l'AG. Les procurations en blanc seront réparties entre les membres du CA présents (y compris par skype le cas échéant)

Pas plus de 10 procurations par mandataire



PRÉSENTATION DE SAINT-MAIXENT L'ECOLE



Au centre de l'arc atlantique, la région POITOU-CHARENTES comprend 4 départements dont celui des DEUX-SEVRES. Au sud de ce département, sur la Sèvre Niortaise, se trouve SAINT-MAIXENT L'ECOLE. Cette cité d'environ 7000 âmes doit son nom au moine MAIXENT, qui au 5^e siècle, fut l'un des fondateurs d'une abbaye. L'épithète «l'école» y fut adjoint en 1926, car les écoles militaires qui s'y sont succédées à partir de 1880 lui ont conféré une large renommée.

L'accès à Saint-Maixent l'Ecole est des plus aisés, car la ville est remarquablement bien desservie par les grandes voies de communication terrestres. Le T.G.V. permet d'aller à Paris en deux heures, et l'accès à l'autoroute A10 n'est qu'à cinq minutes.

Si son environnement est des plus favorables, la ville par elle-même présente des attraits qu'il convient de souligner :

L'abbatiale des 12^e et 17^e siècles, dont la flèche élancée domine les coteaux de la Sèvre, dévoile au visiteur une nef gothique aux lignes très pures, dans laquelle ont lieu les messes de baptême des promotions. Tout près, au cœur des

bâtiments occupés par certains services de l'Ecole Nationale des Sous-Officiers d'Active, se trouve une salle capitulaire qui offre un cadre prestigieux à diverses manifestations.

La place DENFERT-ROCHEREAU, qui sert de place d'armes à l'occasion de cérémonies militaires, a été baptisée ainsi en mémoire du colonel DENFERT-ROCHEREAU. Natif de Saint-Maixent-l'Ecole, il s'illustra comme défenseur de Belfort pendant la guerre de 1870.

Les allées Fouchier accueillent le samedi un sympathique marché où l'on trouve toute la diversité des produits du terroir.

La rue Chalon, piétonnière et commerçante, est particulièrement agréable. Elle fait suite à la porte Chalon, construite au XVIII^e siècle par le comte de Blossac. A propos de commerce, il est à souligner que faire ses courses à Saint-Maixent-l'Ecole ne présente aucune difficulté, car l'on y dénombre pas moins de quatre supermarchés et de nombreux marchés.



SAINT-MAIXENT

BAPTÊME DE LA 331^E PROMOTION DE L'ENSOA



La famille et les «compagnons d'Armes» du Parrain de la 331^e Promotion de l'ENSOA

A l'invitation de l'Ecole, le Président et trois membres de l'Amicale (Pierre Robert, Jacques Baldassini et Yvon Pinardon, porte-drapeau) se sont retrouvés à Saint Maixent le mardi 19 et le mercredi 20 mars avec des membres de la famille du SCH Emmanuel Constantin de Magny, tombé le 17 mai 1956 (lors de l'accrochage au Marabout de Djedida) dans les Nementchas sous les plis du Drapeau du 2^e RPC.

Le nom de ce sous-officier exemplaire choisi pour parrainer la 331^e Promotion de l'ENSOA avait été proposé par Jacques Baldas-

sini il y a quelques années déjà.

Accueillis à notre arrivée par le général Guilloton, commandant l'ENSOA et le LCL Schill, commandant de promotion, et après une cérémonie religieuse particulièrement émouvante dans l'Abbatiale de la ville, nous avons partagé un dîner en petit comité, avant de participer, le lendemain, à l'amphi de présentation de la carrière du Parrain et de l'insigne de promotion puis à la remise des insignes aux ENSOA sur la place d'armes de l'Ecole. Enfin, un buffet rassemblant la promotion et ses cadres nous a permis de

rencontrer les jeunes et de discuter avec eux.

Ces différents moments se sont caractérisés par la rigueur de leur préparation et l'enthousiasme de la promotion. Nous avons pris rendez-vous pour le 4 juillet, à l'occasion de leur remise de galon de Sergent, qui sera suivie par notre AG 2019.



Les ENSOA présentent le reliquaire de la promotion SCH Constantin de Magny



ACTIVITÉS CHALEUREUSES...ET DECOUVREZ LA LANGUE « CRÉOLE »

Depuis le passage de nos amis métropolitains (z'oreilles) pour l'AG de 2018, les activités de la délégation de l'île de la Réunion (DIDLR) ont été légèrement restreintes.

Cependant nous montrons toujours notre fidélité à notre régiment en participant aux activités auxquelles il nous convie. Activités de mémoire et de traditions, de fêtes et de partages. Elles ont été dans l'ordre :

- Commémoration des combats de Bazeilles ;
- Fête de la Saint-Michel ;
- Remise de bérets à la Formation Militaire Initiale de Réserve (FMIR) du mois d'octobre 2018 ;
- Repas de corps de fin d'année ;
- Vœux au chef de corps et Galette des rois ;
- Vœux de l'amicale des anciens du 2^e RPIMa au régiment ;
- Remise de bérets à la FMIR du mois de mars 2019.

Nous vous les présentons dans les pages qui suivent, à l'instar de notre volcan qui continue de faire son spectacle après 20 jours d'éruption (coulées visibles depuis la route des laves RN 2). Mais en plus, je vous propose de faire connaissance de la langue « créole », en vous offrant un petit lexique.



Eruption du Piton de la fournaise en mars 2019.

PETIT LEXIQUE DE LA LANGUE CRÉOLE

Oté, ou gagne coze créole ? ou vé konait ?

Mais avant cela, quelques éclairages sur notre langue.

Les mots créoles réunionnais (rien à voir avec le créole antillais), nous pouvons les retrouver dans d'autres langues utilisées au 17^e siècle, comme le breton, l'anglais, l'espagnol ou l'ancien français.

L'autopsie du créole à l'oral (très difficile à l'écrit) nous permet d'entendre beaucoup de mots français et notamment ceux des « parlers régionaux » du Nord-Ouest et du Sud-Ouest de la France, vers la fin du 17^e siècle et du 18^e siècle.

Exemple : « moi et toi » en vieux français, se prononçait avec un accent grave dans la voix : Moé (moin) et toé (toué). Le créole a retenu oralement « moin » (ou amoin) et « toué » (ou, a ou) pour toi. Comme en vieux français on disait : astheure (à présent), le créole dit : « aster ».

Enfin, il faut savoir que le créole est une langue très imagée.

EXEMPLES :

- couverture péi (se réchauffer, dormir près... avec une femme du pays ou inversement avec un homme)
- faire un bécot (s'embrasser sur le bec...la bouche)
- couverture marmite : couvercle d'une marmite
- done paqué (se mettre à l'ouvrage pour emballer quelque chose, la finir avec entrain)
- baba figue (fleur du bananier qui pousse en avance du régime)
- bonbon la fesse (suppositoire)
- grateur d'fesse : fainéant (qui gratte sa fesse et ne fait rien)
- Casse l'armoire : mettre ses plus beaux vêtements

On y va pour le lexique ?

VOCABULAIRE

- Astère : *maintenant*
Arzent : *argent*
Baisement : *dispute, bataille*
Bat un carré : *se promener*
Boir la rak : *boire de l'alcool sous toutes ses formes (en référence à l'Arak, eau de vie de vin)*
Boug : *gars, homme*
Cachalot : *gros semi-remorque de cannes*
Cafre : *créole noir (ou mot doux pour désigner son chéri, même s'il est blanc)*
Cafrine : *créole noire (ou mot doux pour désigner sa chérie, même si elle est blanche)*
Carreau : *fer à repasser*
Case : *maison*
Casse l'armoire : *se mettre sur son 31, ses plus beaux vêtements*
Coco : *la tête*
Coup de sec : *dose de rhum bue cul sec*
Ecart : *village éloigné*
Fame : *(lire fan -me) femme*
Fénoir : *la nuit*
GABIER : *distributeur de billets (Guichet Automatique Bancaire Inter Etablissements de la Réunion. Vient de DAB)*
Galet : *roche*

Gardien volcan : *rouquin*

Gramoune : *vieille personne*

Ilet : *plateau difficile d'accès*

La di la fé : *commérages*

Lambroquin : *décoration ajourée des maisons créoles*

Marmaille : *enfant*

Mi aim a ou : *ai-je besoin de le traduire ?*

Moucatèr : *se moquer*

Nénène : *employée de maison*

Nénère : *amoureux*

Oté : *interpeller quelqu'un*

Péi : *pays*

Sinois : *créole d'origine chinoise*

Tantine : *une fille (ou une femme)*

Yab : *créole blanc des hauts*

Zamal : *chanvre indien, hachis*

Zarab : *créole d'origine indo-musulmane (pas un maghrébin comme en métropole)*

Z'oreille : *métropolitain*

Z'oréole : *métropolitain vivant à la Réunion, parle et vit au rythme créole (contraction de mots « z'oreille » et « créole »)*

Zot : *vous ; votre*

VERBES

Aspèrer : *attendre*

Chavirer : *renverser*

Coquer : *donner une raclée (ou...faire l'amour)*

Emparer : *attraper*

Frédir : *refroidir*

Gagner : *pouvoir*

Guetter : *regarder*

Larguer : *lancer*

Faner : *étaier*

Fariner : *tomber*

Moucatèr : *se moquer*

Rôder : *chercher*

Totocher : *donner des coups*

Et maintenant, vérification des connaissances, comme à l'armée. 😊

Petite phrase à traduire en bon français et que vous voudrez bien me renvoyer en retour, pour ceux qui le souhaitent (pour les z'oreilles uniquement, ça va de soi 😊).

« Aster moin la trouv un tantine, mais mon fame i sa totoche a moin si mi aret pa. La frédi a moin. Mi rode pas baisement, vaut mié mi guette ec le ker ».

Nou artrouve et kasse pas tro zot coco.



SERGE JANSON

Adjoint au délégué IDLR et chancelier de l'AA2



DÉLÉGATION ÎLE DE LA RÉUNION

LE 31 AOÛT 2018 COMMÉMORATION DES COMBATS DE « BAZEILLES »



La cérémonie des combats de Bazeilles s'est déroulée le 31 août en nocturne, date sacrée pour les Troupes de Marine (en plus du 1^{er} septembre).

La famille des marsouins et invités du général COMPSUP se sont rassemblés à la caserne chef de bataillon Lambert à Saint-Denis. Pour cette année, l'honneur fut donné au 2^e RPIMa d'assurer l'organisation de cette belle cérémonie superbement réussie.



LE 28 SEPTEMBRE 2018 : « SAINT-MICHEL »



Après les sauts sur la zone de « Sam West » à l'Etang-Salé, les parachutistes, les anciens de l'AA2 et de l'UNP 974 et invités, se retrouvent à Dupuis sous le kiosque « Azalée », où la messe de la Saint-Michel fut célébrée.

A l'issue, une cérémonie présidée par le général VIDAUD, COMPSUP des FAZSOI, se déroule sur la place d'armes « Luan Chau », où un hommage fut rendu à tous les parachutistes morts en 2018 dans l'exercice de leurs fonctions.

Le traditionnel repas de la Saint-Michel regroupant la famille des parachutistes se passe dans la bonne humeur et la cohésion...à Dupuis sous les « Tamarins » (à côté de la place d'armes « Luan Chau »).

LE 26 OCTOBRE 2018 : REMISE DE BÉRETS À LA FMIR DU MOIS D'OCTOBRE



23 jeunes réunionnais ont suivi avec succès la formation militaire initiale de réserve du 12 au 26 octobre 2018. Ils viennent ainsi renforcer les effectifs de la compagnie « Bourbon », placée sous les ordres du capitaine ROSAMEL. Certains d'entre eux ont participé de suite après leur formation à une mission de soutien et de ravitaillement des îles éparses.

Cette formation s'est clôturée par une cérémonie à laquelle étaient conviés les anciens, à la caserne CBA Dupuis le 26 octobre 2019. Leurs familles présentes ce jour-là ont pu apprécier le lien fort qui unit les jeunes et anciens paras.

Quelques chants tradis furent lancés par les anciens en l'honneur de nos jeunes.

LE 18 DÉCEMBRE 2018 : REPAS DE CORPS



Pour clôturer l'année 2018 et dans un esprit de cohésion, le régiment a organisé son traditionnel repas de corps en soirée, le 18 décembre.

Une délégation de la DIDLR et de l'UNP 974 invitée par le chef de corps était présente. Placés à la table de nos camarades d'active de la compagnie de commandement et de logistique, nous avons pu remonter quelques fleuves connus, autour d'un succulent repas où les boissons furent consommées avec modération, comme d'habitude (sic).

LE 15 JANVIER 2019 : VŒUX AU CHEF DE CORPS ET GALETTE DES ROIS

Aucun ancien n'a été roi ce jour-là. Mais comme des rois, ils ont eu la politesse de respecter l'heure matinale de 06h30 pour participer aux couleurs régimentaires.

Nos camarades d'active se sont donnés à cœur joie dans des activités sportives et pendant ce temps, nous avons échangé des nouvelles avec nos camarades de l'UNP 974.

A l'heure fixée, tout le régiment s'est retrouvé au patio du foyer pour les vœux du chef de corps. Des vœux brefs, mais concrets et écoutés d'une oreille attentive par les paras et les anciens. 2018 appartient au passé, place, pour notre cher régiment, à 2019 qui d'après le colonel sera dense et passionnante.

LE 27 JANVIER 2019 : VŒUX DE L'AMICALE AU RÉGIMENT

Ce dimanche 27 janvier, à la caserne CBA Dupuis sous le kiosque « Azalée », l'équipe organisatrice de la DIDLR se met en 4 pour recevoir nos camarades d'active et les anciens du 2.

Une délégation du régiment composée du chef de corps, du C2, de l'OSA, des CDUs et des présidents de catégorie nous fait l'honneur d'être présente. Pris par ses lourdes responsabilités, le général COMPSUP s'est excusé.

Moment fort de cette journée, le discours prononcé par le Délégué de la Réunion Jean-Louis TIRANO, au nom du président Jean BRANTSCHEN. Je vous livre un extrait ci-dessous :

Mesdames, Mon Colonel, Messieurs les Officiers, Sous-Officiers et Militaires du rang, Monsieur le représentant de l'Union Nationale des parachutistes 974, Chers Amicalistes, Chers Amis.

L'honneur me revient, au nom de notre président, le général Jean BRANTSCHEN, de présenter les vœux les plus sincères de l'Amicale des anciens du 2° RPIMa à notre cher régiment et à son chef.

Voilà encore une belle année 2018 qui s'est écoulée, avec nos activités communes qui se poursuivent, toujours dans le but de perpétuer la mémoire de nos anciens, mais aussi de renforcer le lien fraternel que nous entretenons avec le régiment.

Place à 2019! Nous vous souhaitons, mon colonel, officiers, sous-officiers, militaires du rang et personnels civils du grand 2, qui êtes représentés par vos présidents de catégorie qui nous honorent de leur présence, une année qui sera la plus exaltante possible, avec des missions qui vont combler votre vie professionnelle, des missions qui, comme on le demande à chaque fois dans notre prière, vont vous donner ni repos, ni même la santé. Car tout ceci est assez demandé, mais qui vous donneront la tourmente et la souffrance, la gloire et l'ardeur au combat. Je le dis en pensant à nos anciens d'Indochine, d'Algérie, de Tunisie, d'Egypte ou d'ailleurs, qui méritent toute notre admiration.

Vos efforts pour notre pays demandent à être reconnus. Ils le sont par la plupart des français et au cas ils ne le seraient pas, c'est de notre devoir, nous les anciens, d'y remédier.

Mais cette vie exaltante que nous vous souhaitons, vous les militaires, vous ne pourriez la faire sans le soutien ô combien précieux de vos épouses, époux (n'oublions pas nos camarades militaires féminins) ou compagnes. Aussi permettez-moi, et je pense que le chef de corps ne me contredira pas...de profiter de chaque occasion du peu de temps libre qui vous est accordé pour le passer avec vos familles.

Mes meilleurs vœux, de courage, de réussite, de succès et de bonne santé à vos épouses et à vos enfants.

Le chef de corps prend ensuite la parole, remercie l'Amicale pour ses vœux et souligne l'importance de notre rôle. Il cite en exemple la belle action que l'Amicale a conduite pour le petit Gabriel ABNER.

Merci mon colonel.



LE 6 MARS 2019 :

LE CHEF DE CORPS REÇOIT LE PETIT GABRIEL ET SA FAMILLE

Nous ne vous présentons plus Gabriel, cet enfant, fils d'un ancien parachutiste, pour lequel bon nombre d'entre vous ont eu un élan de solidarité extraordinaire. Le voici (avec la casquette des anciens du 2° RPIMa) entouré du chef de corps, de sa maman, de sa petite sœur, du Délégué IDLR, du président de l'UNP 974 et son trésorier.

Encore une fois, merci à tous et merci mon colonel.

LE 26 MARS 2019 : REMISE DE BÉRETS À LA FMIR DU MOIS DE MARS

Sous l'impulsion du capitaine ROSAMEL et sur décision du chef de corps, les Formations Militaires Initiales de Réserve (FMIR) seront désormais parrainées par un ancien de l'Amicale du 2° RPIMa.

Pour bien marquer cette première, il fallait trouver un ancien de taille, avec un passé reflétant bien l'image de la 2° compagnie « Bourbon », un parrain digne de confiance.



Notre ami Georges André (Henri pour les intimes), que je ne présente plus (fait partie de l'équipe organisatrice et du bureau élargi de l'AA2, adjudant-chef à la retraite) a été un brillant chef de section à la 2° compagnie avec le grade de sergent-chef, alors que le régiment était commandé par le colonel HELLY. Tout naturellement le CDU de la « Bourbon » lui a proposé d'être le premier parrain de la FMIR.

Un parrain tout honoré qui bien entendu a accepté et qui saura passer le flambeau à ces jeunes, sans aucun doute.

Bravo Henri.



SERGE JANSON

Adjoint au délégué IDLR et chancelier de l'AA2



BULLETIN D'ADHÉSION 2019



AMICALE DES ANCIENS DU 2^e RPIMa
Colonel Roger TRINQUIER
(2^e RCP – 2^e BCCP – 2^e GCCP – 2^e BPC – 2^e RPC – 2^e RIMP – 2^e RPIMa)
« Les Anciens du 2^e RPIMa – Ne pas subir »



06 93 13 82 56

contact@nepassubir-amicale.fr - www.nepassubir-amicale.fr

Les Anciens du 2^e RPIMa

BULLETIN D'ADHESION / RENOUELEMENT 2019

(DU 01/10/18 AU 31/12/19)

Pour un renouvellement ne remplir que la 1^{re} partie puis et dater - signer

MEMBRE n° : (attribution à charge de la secrétaire nationale)

NOM (en majuscules) : Prénom 1 : Prénom 2 :

MEMBRE : (rayer les mentions inutiles) ACTIF AMI CONJOINT SURVIVANT

Adresse :

Code postal : Ville :

Département : Région : Pays :

Téléphone : Domicile : Portable : Bureau :

Adresse Mail : (en majuscules)

Affectation actuelle (pour l'Active) :

Je suis adhérent aux Amicales d'Anciens : QUI OSE GAGNE : 3^e RPIMa : 8^e RPIMa :

Autres Amicales : Je suis adhérent à l'UNP : N° membre : section :

Je souhaite bénéficier de la convention avec l'UNP (double cotisation à 50 € au lieu de 60 €) :

J'adhère à l'Amicale des Anciens du 2^e RPIMa (30 €) :

En cochant la case suivante, je confirme que j'ai pris connaissance des statuts de l'association qui se trouvent sur le site, à l'adresse www.nepassubir-amicale.fr :

Je vous adresse ma demande d'adhésion / réinscription ainsi que ma cotisation de 30 € (15 pour conjoint survivant, 50 pour une double adhésion AA2/UNP) par chèque à l'ordre de « Amicale des Anciens du 2^e RPIMa ».

Je soutiens l'action de l'Amicale des Anciens du 2^e RPIMa en versant un don de :

Je soussigné(e), certifié sincères et véritables, les renseignements ci-dessus et reconnais que j'ai été informé, conformément à la loi 78-17 du 16 janvier 1978 relative aux fichiers, à l'informatique et aux libertés, que :

- les informations demandées dans le présent document sont obligatoires pour l'adhésion à l'Amicale des Anciens du 2^e RPIMa,

- ces informations ne seront transmises qu'avec l'accord de l'intéressé.

À le (Signature)

Date de naissance : Lieu de naissance :

CAMPAGNES ÉFFECTUÉES AVEC LE RÉGIMENT : (rayer les mentions inutiles)
SECONDE GUERRE MONDIALE- INDOCHINE – MAROC - ALGÉRIE – MADAGASCAR – LA RÉUNION

Dates de présence au 2^e : Durée des services au 2^e :

Compagnie : Section : N° de brevet : Date d'obtention :

Contingent (pour les appelés) :

Blessures : Pension :

Décorations :

Profession : Grade au 2^e : Grade fin de carrière :

PARRAIN 1 PARRAIN 2 (pour membre ami) :

Motif (pour membre ami) :

Prière de formuler vos éventuelles observations ou compléments d'informations au verso de ce bulletin.

Bulletin accompagné d'un chèque de 15€ ou 30€ (ou de 50€ accompagné dans ce cas des fiches d'inscription à l'UNP) libellé à Amicale des Anciens du 2^e RPIMa à retourner à l'adresse suivante:

A la demande d'une large majorité des membres participant à l'AG 2018, il a été adopté le principe d'une cotisation de bi-amicaliste AA2/UNP d'un montant de 50 € ainsi qu'une cotisation réduite à 15 € pour les conjoints d'adhérents décédés. Les formulaires sont à remettre avec le chèque correspondant, à notre secrétaire, à qui reviendra la charge supplémentaire de transmettre à l'UNP les sommes correspondant à vos bulletins d'adhésion. Après quelques difficultés de mise en place, cette procédure devrait donner satisfaction pour 2017.

Il est demandé à ceux qui souhaitent bénéficier de cette facilité d'adresser tous les documents requis par l'UNP à notre Secrétaire.

Il est essentiel de souligner que cette double adhésion n'est en rien obligatoire et que chacun a le choix de n'adhérer qu'à l'Amicale ou de ne pas bénéficier de la cotisation minorée en s'inscrivant, comme par le passé, directement auprès de la section UNP de rattachement de son lieu de résidence.

Mme Fernande BASSIRE
110, rue Alexandre Sery – PK17
97430 LE TAMPON (La Réunion)



18

NOS PEINES**ILS ONT REJOINT SAINT-MICHEL**

Depuis notre dernier bulletin, nous avons eu la douleur de perdre plusieurs Anciens du 2 (ou proches de la famille du Grand 2), dont certains comptaient parmi les adhérents de notre Amicale.

JOSEPH LINDHERER, DÉCÉDÉ LE 4 JANVIER 2019

L'Alsacien Joseph Lindherer vient de nous quitter. Membre de la classe 1958 (2/A), il rejoint la brigade à Bayonne. Après les classes, le pré-AFN, il est sélectionné pour le stage Commando, le célèbre Commando 23. Les stages terminés, c'est la permission avant le départ pour l'AFN ; à l'unanimité des cadres, les membres du Commando décident de s'octroyer 8 jours de permission en plus de leurs droits, sans évaluer les conséquences de leur acte... Arrivés à Kolea, en Algérie, les cadres sont dispersés, les meneurs rejoignant le 6^e RPIMa, d'autres le 3^e RPIMa et le reste, par moitié, le 2^e RPIMa et le 8^e RPIMa où est affecté Joseph. Les obsèques se sont déroulées à Aguneau. Jean Haralambon et Jacques Munier étaient présents au titre des anciens du 2^e RPIMa. Parmi les anciens combattants, notons la présence d'Auguste Friedmann, ancien du 8^e RPIMa, et de Patrick Kautzmann, ancien trompette du 13^e RDP à Dieuze.

**FRED BATAILLOU, DÉCÉDÉ LE 2 JANVIER 2019**

ADC (er) Fred Bataillou, ancien du 11^e RAMa et du 21^e RIMa, vivait à La Réunion.

GEORGES BRUNET, DÉCÉDÉ LE 8 JANVIER 2019

Georges Brunet était le père de l'actuel chef de corps du 2^e RPIMa, le colonel Daniel Brunet.

ALPHONSE FROSSARD, DÉCÉDÉ LE 30 JANVIER 2019

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès d'Alphonse Frossard dans sa 81^e année, à l'hôpital Louis Pasteur, à Dole. Alphonse Frossard est né en 1938 à Saint-Vit (Doubs). À 18 ans, il est parti en Algérie, où il a servi dans les rangs du 2^e RPIMa comme infirmier, pendant vingt-quatre mois. Rendu à la vie civile, Alphonse a travaillé par la suite chez Bourgoïn à Saint-Vit, chez Weil à Besançon et chez Locatelli à Rans pendant trente-sept ans comme maçon. Il aimait la nature, la chasse, les



champignons et le jardinage. Il bricolait beaucoup : avec ses copains, il a construit sa maison en 1971, rue Champ de la Vigne. Il a aussi fait partie des pompiers de Ranchot pendant trente-cinq ans et a terminé comme caporal.

Au fil des années, la vue et la santé lui ont joué des tours, mais Alphonse gardait un moral d'acier. Il participait à toutes les cérémonies patriotiques à Ranchot et dans les communes environnantes, avec les anciens combattants de Dampierre. Il avait en mémoire de très bons moments de fraternité avec les membres du 2^e RPIMa lors de ces deux derniers voyages à La Réunion. Il était titulaire de nombreuses médailles : médaille militaire, croix du combattant et médaille commémorative d'Algérie. Ses obsèques ont eu lieu le vendredi 1^{er} février en l'église de Rans en présence d'une nombreuse assistance. Un vibrant hommage lui a été rendu par les anciens combattants de toute la région avec leurs vingt-deux drapeaux, dont celui de Jean Haralambon, présent pour la circonstance en compagnie de Daniel Robert.

MARIE-LISE SIRY, DÉCÉDÉE LE 1^{ER} FÉVRIER 2019

Marie-Lise Siry était l'épouse de notre ami Bruno Siry.

PIERRE DIDIER, DÉCÉDÉ LE 20 MARS 2019

Ancien caporal-chef au 2^e RPIMa en 1957-1958, Pierre Didier fut par la suite maire de sa commune de Montreux, en Meurthe-et-Moselle. Ses obsèques ont eu lieu le 23 mars en présence de Jean Haralambon et de Louis Steff, ancien officier au 2^e RPIMa.

NICOLE SEMENCE, DÉCÉDÉE LE 13 AVRIL 2019

Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès, le samedi 13 avril 2018, de madame Nicole SEMENCE (veuve de notre regretté camarade Michel Semence), elle-même membre membre Ami de notre Amicale. Ses obsèques ont eu lieu mercredi 17 avril à Paris.



LE «GRAND 2 EST PRÉSENT PARTOUT !»



En novembre - décembre 2018, j'ai accompagné en tant qu'assistant militaire le vice-amiral d'escadre Olivier COUPRY (Inspecteur des Armées) pour une inspection des forces Barkhane et Sabre, successivement au Tchad, au Niger, au Burkina Faso et au Mali, donc au cœur de la Bande Sahélo-saharienne.

Après NDJAMENA (PC de la force), notre mission a enchaîné la visite de très nombreux postes isolés, en commençant par FAYA LARGEAU, palmeraie mythique du nord du TCHAD, chère au cœur de tous les Marsouins. Et là, une belle surprise : l'un d'entre eux avait fixé, à l'entrée du poste, sur un « panneau indicateur » anachronique mais tellement bienvenu, les destinations de quelques-uns de nos plus beaux régiments. A tout seigneur tout honneur, le

2^e RPIMa dominait, comme l'illustre cette photo. Cela m'a évidemment rappelé Juan de Nova, où est situé un panneau équivalent, si ma mémoire est bonne.

Comme quoi, notre régiment est partout, des eaux du canal du Mozambique aux sables du désert...



COLONEL VINCENT ALEXANDRE
ASSISTANT MILITAIRE
INSPECTION DES ARMÉES



Commande auprès du boutiquier le l'Amicale des Anciens du 2^e RPIMA

BOUTIQUE

DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
Polo Blanc brode, Taille L		20 €	
Polo Blanc brode, Taille XL		20 €	
Polo Blanc brode, Taille XXL		20 €	
Casquette bleue brode		10 €	
Ecussons Amicale		5 €	
Autocollants Amicale		1 €	
Livre « Le 2 ^e RPIMa »		35 €	

Frais de port pour trois articles maximum (hors livre sur le 2) 5,99 €

TOTAL GENERAL

Adresse d'expédition

Nom Prénom

Adresse

Complément d'adresse

Code Postal Ville

Courriel

Comment passer une commande ?

Envoyer ce bon dûment rempli ou une copie sur papier libre des articles souhaités (désignation, quantité, prix).

N'oubliez pas d'indiquer votre taille. Précisez clairement l'adresse d'expédition des articles. Joignez un chèque à l'ordre de l'Amicale des Anciens du 2^e RPIMa.

Ces articles sont en vente:

- 1 - Auprès du Trésorier National - Réunion
- 2 - Auprès des Délégués Nationaux
- 3 - Au bazar du 2^e RPIMa

Amicale des Anciens du 2^e RPIMa
Caserne Chef de Bataillon DUPUIS
- BP 387 - PIERREFONDS
97457 SAINT PIERRE CEDEX



PAR LE GÉNÉRAL (CR) CLAUDE LE BORGNE



Nous sommes particulièrement heureux et fiers de vous proposer cette rubrique de *L'Ancre* et le *Papangue* consacrée aux ouvrages récemment publiés et touchant de près au monde de la Défense et à l'histoire militaire. Le général Le Borgne, ancien chef de corps du 2^e RPIMa (1^{er} septembre 1966-26 août 1968) et membre de l'Amicale, nous fait l'honneur d'être l'auteur de ces recensions.

BONNES FEUILLES ¹

JEAN D'O, FOG ET LE BON DIEU



Jean d'Ormesson et Franz-Olivier Giesbert nous parlent de Dieu². Chacun à sa manière, et celle de l'un n'est pas celle de l'autre. Jean d'O vit dans l'espérance, comme l'annonce son titre : Hosanna, « Sauve-moi, je t'en prie ». FOG se contente, avec humilité, de « cet état béat » qui est le sien, et le recommande à tout un chacun, affirmant en exergue que les non-croyants ne savent pas ce qu'ils ratent.

Commençons donc par cet aimable propagandiste. Il n'est pas avare de bons mots. Ainsi celui-ci, qui ouvre le chapitre 4 : « Je ne crois pas à la résurrection. Quand on meurt, c'est pour la vie », ou celui-là, de la même veine : « De nos jours, on est tellement sûr d'être éternel qu'on meurt sans le savoir ». Franz-Olivier Giesbert, on le voit, n'aime guère notre temps, ni « le chaos morose de la modernité ». Il nous rabat vigoureusement le caquet, faisant l'éloge de *l'antispécisme*, attitude inverse de notre orgueilleux humanisme, « vieille idéologie mortifère ». Épicure, autodidacte végétarien, est son pote. Nietzsche aussi, dont il tient *Le gai savoir* pour le chef d'œuvre absolu et qui s'abîma, jusqu'à sa mort, dans un silence de plus de onze ans pour avoir vu un cocher coléreux fouetter son cheval. François d'Assise « saint et voyou », est aussi de ses copains. L'Inde le séduit, paradis des animaux, mais paradis non vertueux puisque ce qui le fonde, c'est la perspective de réincarnations aléatoires. Pour autant, n'allez pas croire que FOG l'antispéciste soit un austère personnage : il dit avoir rejoint la confrérie des *Ouktamal* et s'accorder plusieurs siestes par jour. Ah ! le brave homme.

Jean d'Ormesson, dont la fille a le bon goût d'assurer cette publication posthume, n'est pas ici aussi brave homme que FOG. La grande question le taraude : Que sais-je ? Réponse : tout, sauf l'essentiel, ce qu'on fait ici. Et encore, quoi donc, avant notre vieux Big Bang, derrière le mur de Planck, soit durant dix à quatorze milliards d'années ? Quoi après, jusqu'à l'apparition de la vie ? Personne pour le voir, « un grand avenir se prépare en silence ». Et voici que « les hommes » découvrent que chacun d'eux va mourir ; « la pensée crée le monde une deuxième fois ». La pensée ? autant dire la conscience de soi. Or la pensée, ou la science si vous préférez, « pourra-t-elle, un jour, sur notre avenir le plus lointain, sur notre destin après la mort, nous en apprendre un peu plus ? La réponse est : Non ! ». Tout, donc, serait vain ? Pas sûr. « Tout ce que je peux faire, conclut Jean d'Ormesson, c'est exprimer un sentiment : ce que j'aimerais, par-dessus tout, c'est que, sous une forme ou une autre, j'hésite beaucoup sur ce point, Dieu existât (...) Si espérer qu'il existe, c'est déjà croire à Dieu, alors oui, je crois à Dieu (...) C'est comme un coin de ciel bleu au terme d'une journée plutôt sombre ».

¹ En langage de presse, on regroupe dans la rubrique « Bonnes feuilles » la présentation de textes à paraître. Celui-ci est destiné à *Défense nationale*.

² Jean d'Ormesson, « Un hosanna sans fin », Ed. Héloïse d'Ormesson, 2018. Franz-Olivier Giesbert, « La dernière fois que j'ai rencontré Dieu », NRF, Gallimard, 2018.

CÉRÉMONIE D'INAUGURATION D'UNE STÈLE DÉDIÉE À LA MÉMOIRE DES HMONGS MORTS POUR LA FRANCE EN INDOCHINE 1945-1954

Cette cérémonie s'est tenue le 16 février 2019 à Nîmes Garons, en présence du colonel ® Allaire, membre d'honneur de l'Amicale, et de quelques survivants de cette période. Elle rassemblait un grand nombre de Hmongs du Sud-Est en tenue traditionnelle de cérémonie. A noter : la présence de leur « président », d'autorités civiles et militaires, d'une délégation des Troupes de Marine de l'Hérault, d'une musique militaire et d'un piquet d'Honneur.

LCL ® GEORGES BARTOLI, DÉLÉGUÉ NATIONAL SUD-EST



Le Colonel ® ALLAIRE

